



Bulletin Municipal du 11 au 24 décembre 2015

Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Bidan Philippe : ☎ 02.96.25.43.86

Routier Angélique : sur rendez-vous

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi	10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45

Le samedi : 9h/11h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au

samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

11/12 : Loto – Société de Chasse

19/12 : Courses pédestres

10/01 : Vœux du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2016 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Toutes ces démarches doivent être faites, en mairie, au plus tard **le jeudi 31/12 avant 12 h** (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES À LA MOTTE

Nombre d'inscrits : 1544 ; Nombre de votants : 894 ; Nombre de bulletins blancs : 13 ;
Nombre de bulletins nuls : 14

ROBLIN Gael :	3	PENNELLE Gilles :	156
LE DRIAN Jean Yves :	234	LE FUR Marc :	385
DELEON Bertrand :	3	LOUAIL René :	33
TROADEC Christian :	16	COMPAIN Xavier :	17
GOURVENEC Jean François :	2	HAMON Valérie :	9
FOUCHER Jean Jacques :	9		

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES : Il aura lieu le **dimanche 13 décembre**. Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Conformément au code électoral et à l'arrêté du 12 décembre 2013

LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES non munis d'une pièce d'identité ne seront pas admis à prendre part au scrutin

LA MAIRIE sera exceptionnellement ouverte les jeudis 24 et 31 décembre jusque midi. Elle sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier 2016.

LES DÉCHETTERIES fermeront exceptionnellement le **24 décembre et le 31 décembre à 16 h**.

Elles seront également **fermées les 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016**.

BIBLIOTHÈQUE : Elle sera fermée du 21 décembre au 4 janvier inclus.

La **cybercommune** sera exceptionnellement fermée le 18 décembre 2015, elle sera également fermée durant les vacances scolaires soit jusqu'au 4 janvier 2016.

LE CABINET MÉDICAL sera fermé du 19 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclus. Remplaçante : Dr DINCA à Plouguenast. ☎ 02.96.26.82.77.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA MOTTE : Les enfants nés en 2013 peuvent être inscrits dès maintenant à l'école primaire publique. N'hésitez pas à contacter le directeur, Benoît PRIGENT, pour visiter l'école et rencontrer les enseignants. Une rentrée est prévue après chaque période de vacances scolaires pour accueillir les nouveaux écoliers.

Pour un conseil communautaire de jeunes...

C'est au printemps 2015 que l'idée du Conseil Communautaire de Jeunes naît à la CIDERAL.

Quels sont les objectifs de ce conseil ?

- Initier les jeunes à prendre part à la vie de la cité ; Permettre aux jeunes de participer à la dynamique et au développement de leur territoire ; Favoriser un espace d'échanges entre les jeunes citoyens, les adultes impliqués dans la vie du territoire et plus particulièrement les élus locaux ; Impulser l'envie d'être citoyen de demain.

Comment se compose le Conseil Communautaire de Jeunes ?

- Le Conseil est présidé par un(e) président(e) jeune et se réunit une fois par mois ; Le Conseil propose des projets évènementiels d'utilité publique sur tout le territoire de la CIDERAL ; Le Conseil est composé de plusieurs commissions, lesquelles sont choisies par les jeunes selon leurs préoccupations (citoyenneté, culture, sport, environnement...). Chaque commission est invitée à construire un projet par an.

Comment devient-on conseiller communautaire ?

- Il faut habiter sur le territoire ; Il faut être élève des classes de CE2, CM1, CM2 ; On est élu pour un mandat de 2 ans.

Quelle campagne électorale ?

- Chaque jeune souhaitant être élu est invité à écrire ses intentions électorales qu'il déposera dans sa mairie avant le **4 juin 2016**,
- Les programmes seront diffusés dans la presse locale, sur le site internet de chaque commune concernée et de la CIDERAL.

Comment voter ?

- Il faut s'inscrire en mairie et retirer sa carte d'électeur,
- Les élections se dérouleront le **18 juin 2016** de **10 h à 12 h**, directement en mairie.

Contact : Service Enfance / Jeunesse – CIAS/CIDERAL : 02.96.66.09.09

PETITES ANNONCES

FAMILY COIFFURE : Le salon sera fermé **les mercredis après-midi** jusqu'au 2 mars (sauf en période de fête).

YLWEN INSTITUT : LA MAGIE DES FÊTES S'EST INSTALLEE DANS VOTRE INSTITUT !

Noël approche à grands pas ! Tout est fin prêt ... Afin que Noël soit placé sous le signe de la détente et du bien-être, pensez YLWEN INSTITUT !! En plus, cette année le Père Noël est passé à l'institut et ... des petits cadeaux se sont glissés dans le sapin pour tous(tes) les clients/clientes !...

OFFRES SPECIALES FÊTES : - pour toute pose de vernis semi-permanent : Bon d'achat de 10 € à faire valoir sur tout l'institut jusqu'au 30 janvier 2016. **Idées cadeaux** : - des coffrets cadeaux soins visage/corps allant de 35 € à 85 € (valable 6 mois) - des bons soins - des palettes de maquillage - des cures de soins visage et/ou corps, afin de redonner un vrai coup de fouet à votre peau - abonnement d'un an soins visage et/ou corps, à raison d'un soin par mois sur 1an - et plein d'autres choses encore (bijoux, produits de soins, ...). Et n'oubliez pas de prendre vos rendez-vous, l'agenda est déjà très chargé pour les fêtes !

Retrouver nous sur facebook ylwen institu ; www.ylweninstitut.fr ; Ylwen institut 21 bis rue des Bruyères La Motte ☎ 02.96.25.94.85

NOUVEAU À L'ENTREPRISE POILBOUT ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE

Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi au 4 Zone de Bel Air, où nous vous proposons sur place toute une gamme d'appareils électroménagers. Pour tous renseignements vous pouvez dès aujourd'hui nous joindre au 02.96.56.55.48.

RÉOUVERTURE DU BAR TABAC (Rue de Bel Air) : **Eric et Florence** seront heureux de vous accueillir prochainement « **Aux copains d'abord** », bar tabac, pizzeria (sur place ou à emporter), menus ouvriers (cuisine familiale). N'hésitez pas à nous rendre visite. A bientôt. ☎ 02.96.56.54.36.

LE BAR CRÊPERIE « Chez Agnès » sera fermé pour congés du **mardi 22 décembre au mardi 29 décembre 2015** inclus. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

À VENDRE : ➤ 4 pieds de table en inox Ø 35 mm, hauteur 70 cm – 2 plafonniers transparents avec étoile saumon.

☎ 02.96.25.49.86. ➤ Canapé d'angle tissu couleur vert, 6 places avec méridienne – 250 €. ☎ 02.96.25.48.35/06.02.32.62.75.

➤ Banc de musculation, bon état – 200 €. ☎ 07.80.31.23.60. ➤ Pantalon de ski, 12 ans, gris foncé, doublé - 12 €.

☎ 06.04.48.12.48. ➤ Maison en campagne, 5 pièces, assainissement OK, 2600 m² terrain – 85 000 € + frais. ☎ 06.86.99.04.24.

À LOUER : ➤ Maison F4, proximité bourg, chauffage fioul, garage. Libre au 1^{er} décembre. ☎ 06.80.93.61.15.

➤ Côtes d'Armor Habitat propose en location au Hameau de la Rode à LA MOTTE 4 pavillons type 4 (78 m²) : entrée, placard, salle d'eau (douche, wc), séjour-cuisine ouverte ; à l'étage, 3 chambres et salle de bains (baignoire, wc). Garage, jardin, chauffage individuel pompe à chaleur. Disponible le 1^{er} avril 2016. Loyers compris entre 422 € et 489 €. ☎ 02.96.94.12.41.

FOYER ROGER JOUAN : Si vous avez des décorations de Noël dont vous n'avez plus l'utilité, merci de les déposer au Foyer Roger Jouan de LA MOTTE. ☎ 02.56.41.35.00.

La messe de Noël sera célébrée par l'Abbé BLIVET au Foyer le **21 décembre à 16 h**.

COLLECTE DE SANG : **Mardi 15 et mercredi 16 décembre**, au foyer municipal de Loudéac – Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

ARRÊTÉ TEMPORAIRE de circulation

Le **samedi 19 décembre 2015**, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits de **17 h à 20 h** sur les voies et rues ci-après :

- | | | | |
|-------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
| - rue de la Croix Rouge | - rue des Epinais | - rue Beauséjour | - rue des Bouleaux |
| - rue le Clos | - rue des Tilleuls | - rue du Stade | - imp. des Acacias |
| - rue des Aubépines | - imp. des Hironnelles | - imp. des Mésanges | - rue Joseph Dupré |
| - rue des Bouleaux | - imp. des Fauvettes. | | |

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE : Les associations désirant y faire paraître un article sont priées de bien vouloir nous le faire parvenir **avant 15 décembre** (par mail de préférence).

Si vous détenez des informations, photos... sur la fête de l'Enfer merci de nous en faire part.

ANIMATIONS / FÊTES



LOTO : **Vendredi 11 décembre**, à la salle Athéna à 20 h 30, organisé par l'association communale des chasseurs de LA MOTTE.

Bons d'achat 500 €, 300 €, 200 €, 150 €, 100 €, 50 €, 40 €, 30 €, séries Noël, séries gourmande, séries corbeilles de fruits. 3 € le carton ; 8 € les 3 cartons ; 15 € les 7 cartes.

FOULÉES DE NOËL À LA MOTTE : **Samedi 19 décembre**.

À **18 h 30** : 8 km. **1 lot à chaque participant**.

Engagement course : 7 € ; **Inscription** au 06.50.15.78.48 et 06.10.32.36.16 ou sur yanoo.fr

Restauration rapide.



REMERCIEMENTS

🕊 Françoise et Guy JOUANNO remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et se sont associées à leur peine lors du décès de Mme Suzanne TILLY.

SPORTS

ASM FOOTBALL : **Matches du dimanche 13 décembre** : L'équipe A se déplace à Croix Corlay, délégué : C. Beurel ; L'équipe B se déplace à Uzel Merléac, délégué : R. Bidan ; L'équipe C reçoit Langast, délégué : M. Guidéc.

Match du 19 décembre : Les U17 se déplacent à Ploufragan.

Matches du 20 décembre : L'équipe A reçoit Mur Poulanc, délégué : C. Beurel ; L'équipe B reçoit St Bugan, délégué P. Ballay ; L'équipe C se déplace à Moncontour, délégué : C. Gaudin.

ACM HAND : **Matches du samedi 12 décembre 2015**

Seniors garçons 1 vont à Emeraude Handball 2 à 21 h 15 ; Seniors garçons 3 reçoivent Us Bourbriac à 18 h 30 ; Seniors filles vont à US Bourbriac à 19 h 30 ; -17 ans filles reçoivent lanester HB à 16 h 45 ; -15 ans filles vont à HB Pélemois ; -13 ans filles vont à Mené HB à 14 h ; -13 ans garçons vont à Mené HB à 15 h 30.

Matches du dimanche 13 décembre 2015

-17 ans garçons vont à HBC Plérin 2 à 14 h ; Seniors garçons 2 vont à AL Loudéac 3 à 14 h.

Matches du samedi 19 décembre 2015

Championnat : Seniors garçons 1 reçoivent RIANTEC Handball à 18 h 30 ; -13 ans garçons reçoivent HB Pélemois à 13 h 30 ; -11 ans mixtes reçoivent Mené HB à 12 h 30

Coupe du Conseil Général : Seniors filles vont à HBC Bellislois à 19 h 30

Coupe des Côtes d'Armor : -15 ans filles reçoivent ENT du Trégor à 15 h 20

Le club cyclotouriste Le Goeland invite toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou du vtt à venir les rejoindre.

Pour plus d'information, Vous pouvez les contacter par mail à l'adresse actreve@free.fr ou par téléphone auprès des membres du bureau (voir site <http://actreve.free.fr>)



EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 décembre 2015

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean-Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Katia HUE - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Secrétaire de séance : Stéphanie LE BARS

Le compte rendu des réunions du 14 octobre et 18 novembre 2015 sont approuvés à l'unanimité.

TARIFS 2016 : Les tarifs augmentent en moyenne de 1 %. Ils sont consultables en mairie ou sur le site www.lamotte22.com

PERSONNEL : Prime de fin d'année : La prime de fin d'année calculée sur l'indice brut 244 est reconduite pour l'année 2015.

Création de poste et modification des effectifs : Le contrat « emploi d'avenir » d'Yves GUEGUEN arrive à échéance le 28 février 2016. Il va être recruté en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe stagiaire au 1^{er} mars 2016.

REFECTION DU CHEMIN DES PIQUANTINS : Suite à la visite d'un agent de l'ONEMA, des modifications doivent être apportées au marché signé avec la SETAP pour la réfection du chemin des Piquantins, entraînant un surcote de 1 598 € HT.

Le pont étant mitoyen entre La motte et Plouguenast, la Commune de Plouguenast a acquitté une facture de 1 987.50 € HT.

Il en découle un avenant négatif HT de 389.50 €, ce qui porte le montant HT du marché de 28 995 € à 28 605.50 €.

AMENAGEMENT DES RUES – AVENANTS LOT 1 VOIRIE

1 – Avenant négatif pour enrobés sur RD 53

Le Conseil Général a décidé de réaliser une partie de ces travaux par ses services ; le montant du marché se trouve réduit d'un montant HT de 7 948.40 €.

2 – Avenants positifs

Renforcement de potelets pour :

- ✓ interdire le stationnement à l'intersection de la « Rue des Bruyères » et de la « Rue de la Croix Jartel »
- ✓ interdire le stationnement « Rue des Bruyères »

Devis établi par EUROVIA pour un montant HT de 2 690 €

Réfection de voirie

La réfection de la voirie de l'impasse qui part de la Rue des Bruyères pour desservir des habitations et le terrain de l'ancienne décharge n'était pas prévue dans le marché initial.

Devis établi par EUROVIA pour un montant HT de 2 970 €.

Il en découle un avenant négatif HT de 2 288.40 €, ce qui porte le montant HT du marché 580 441.90 €.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE GAZ : Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de fournitures de gaz initié par la CIDERAL.

ACQUISITION DE MATERIEL : Le Conseil Municipal décide d'acquérir pour les besoins des activités CAP SPORTS et TAP, les deux tables de ping-pong chez DECATHLON PRO pour un cout de 990 TTC.

CHAUFFAGE ECOLE PUBLIQUE : Le Conseil Municipal confie le remplacement d'un radiateur à M. POILBOUT Jean François moyennant un cout TTC de 522 €.

EGLISE : RESULTAT ETUDE CAMPANAIRE : L'étude campanaire confiée à BODET a été réalisée le 1^{er} octobre. Le rapport d'audit qui nous a été remis, met en évidence les travaux à réaliser.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la synthèse de cette étude et des travaux à prévoir :

- ✓ Remplacement des 2 planchers
- ✓ Remplacement du beffroi
- ✓ Intervention sur les cloches.

La commission « bâtiments » se réunira début janvier et le dossier sera traité lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

DIFFEREND AVEC ASKLEPIOS : Recours au Tribunal Administratif : Un protocole transactionnel prévoyant le versement à la Ste ASKLEPIOS de 8 000 € au lieu des 12 500 € prévus dans le contrat a été validé par 12 voix pour et 7 contre.

AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE LOISIRS : Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état d'avancement des dossiers de demandes de subventions.

CLASSEMENT DE VOIRIE

Le conseil Municipal décide d'intégrer 3 990 ml dans la voirie communale, ce qui porte la longueur de voirie communale à :

- ✓ Voies classées communales 85 503 ml
 - ✓ Voies à caractères de rues 7 031 ml
- Total 92 534 ml**

QUESTIONS DIVERSES

Commission d'appel d'offres pour les marchés alimentaires

Le Conseil Municipal désigne les membres de la commission d'appel d'offres «marchés alimentaires» :

Président	Jean Pierre GUILLERET
Vice-Président	Gilbert TACHON
Membres titulaires	Angélique ROUTIER Patricia CHOUPEAUX Stéphane FOUCAULT
Membres suppléants	Lynda LE PORS Stéphanie LE BARS Paulette GICQUEL

Travaux groupe scolaire : Suite à la notification du marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, PREGROGRAM propose de réunir, fin janvier, tous les acteurs concernés par ce projet (élus, enseignants, parents d'élèves, personnel).

Echange des vœux : Vœux à la population : 10 janvier Vœux élus/personnel : 15 janvier

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Mercredi 20 janvier 2016